

# RSM CCI Conseils

Audit - Conseil - Expertise comptable - Commissariat aux comptes

2 bis rue Tête d'Or - 69006 Lyon  
T. +33 (0)4 72 69 19 19 - F. +33 (0)4 72 69 19 10  
www.rsm-cciconsultants.fr

Experts comptables  
Commissaires aux comptes

Associés

Michel PITIOT  
Alain ROUX  
Albert SERVAN  
François de BUSTAMANTE  
Jean-Yves PERROT  
Pierre-Michel MONNERET  
Jean-Pierre HORTÉUR  
Jean-Marc PENNEQUIN  
Jean-Michel REY  
Alain GRILLE  
Nicolas BARIOZ

Directeurs de Mission Associés

Sébastien BOUZARD  
Christophe DEMEURE

Diplômés experts-comptables

Patrick BIDLLEY  
Jean-Charles BREVET  
Christian de CHIFFREVILLE  
Sophie FENEON  
Gaëlle GEORGES  
Houssam HAMZÉ  
Evelyne JOURDAN  
François de LAUBIER  
Arnaud RICOME  
Daniel VALENTINE

**RSM CCI Conseils**

**est une société**

**indépendante**

**associée de RSM France**

**membre du réseau**

**RSM International**

## ASSOCIATION LYONBIOPOLE

Association régie par la loi de 1901

321 avenue Jean Jaurès  
Bâtiment Domilyon  
69007 LYON

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Conseil d'Administration, conformément à l'article 17 de vos statuts, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- \* le contrôle des comptes annuels de l'association LYONBIOPOLE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- \* la justification de nos appréciations,
- \* les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I - OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion sur la situation financière et les comptes de votre association.

Lyon, le 9 mai 2011  
Le Commissaire aux Comptes  
RSM CCI Conseils



Représenté par Pierre-Michel MONNERET  
Membre de la Compagnie  
Régionale de LYON

**Bilan actif**

ASSOCIATION LYONBIOPOLE

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	13 181,80	13 063,86	117,94	7 702,23
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte	2 000,00	1 613,33	386,67	786,67
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	33 706,52	9 014,35	24 692,17	14 446,46
Autres immobilisations corporelles	158 863,59	61 448,84	97 414,75	92 163,47
<b>Immobilisations financières</b>				
Autres immobilisations financières	27 941,10		27 941,10	13 156,58
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>235 693,01</b>	<b>85 140,38</b>	<b>150 552,63</b>	<b>128 255,41</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	639 985,75		639 985,75	721 489,93
Autres créances	332 092,59		332 092,59	303 819,34
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				947 771,40
Disponibilités	539 376,45		539 376,45	1 934,20
Charges constatées d'avance	73 263,91		73 263,91	43 161,10
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 584 718,70</b>		<b>1 584 718,70</b>	<b>2 018 175,97</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 820 411,71</b>	<b>85 140,38</b>	<b>1 735 271,33</b>	<b>2 146 431,38</b>

## Bilan passif

ASSOCIATION LYONBIPOLE

Etats de synthèse au 31/12/2010

	Net au 31/12/10	Net au 31/12/09
<b>PASSIF</b>		
Report à nouveau	39 312,14	36 796,23
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>26 779,48</b>	<b>2 515,91</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>66 091,62</b>	<b>39 312,14</b>
<i>Apports</i>	300 000,00	300 000,00
Fonds associatifs avec droit de reprise	300 000,00	300 000,00
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		252 175,57
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		252 175,57
Emprunts et dettes financières diverses	326 622,32	321 694,02
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 255,14	95 574,16
Dettes fiscales et sociales	284 242,01	300 959,91
Autres dettes	113 104,00	197 021,00
Produits constatés d'avance	608 956,24	639 694,58
<b>DETTES</b>	<b>1 369 179,71</b>	<b>1 807 119,24</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 735 271,33</b>	<b>2 146 431,38</b>

## Compte de résultat

ASSOCIATION LYONBIOPOLE

Etats de synthèse au 31/12/2010

	du 01/01/10 au 31/12/10 12 mois	%	du 01/01/09 au 31/12/09 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	1 286 793	46,38	790 500	34,68	496 293	62,78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	973 386	35,09	991 122	43,48	-17 736	-1,79
Reprises et Transferts de charge	23 583	0,85	8 708	0,38	14 875	170,81
Cotisations	154 000	5,55	138 000	6,05	16 000	11,59
Autres produits	360 772	13,00	360 026	15,79	746	0,21
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 798 534</b>	<b>100,88</b>	<b>2 288 357</b>	<b>100,38</b>	<b>510 177</b>	<b>22,29</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	1 697 081	61,17	1 431 895	62,81	265 186	18,52
Impôts et taxes	16 895	0,61	12 987	0,57	3 908	30,10
Salaires et Traitements	677 435	24,42	576 226	25,28	101 209	17,56
Charges sociales	345 300	12,45	248 703	10,91	96 597	38,84
Amortissements et provisions	39 164	1,41	20 682	0,91	18 481	89,36
Autres charges	15		12		3	22,54
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 775 891</b>	<b>100,06</b>	<b>2 290 506</b>	<b>100,48</b>	<b>485 385</b>	<b>21,19</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>22 643</b>	<b>0,82</b>	<b>-2 149</b>	<b>-0,09</b>	<b>24 792</b>	<b>NS</b>
Opérations faites en commun						
Produits financiers	9 937	0,36	3 813	0,17	6 125	160,63
Charges financières			13		-13	-100,00
<b>Résultat financier</b>	<b>9 937</b>	<b>0,36</b>	<b>3 800</b>	<b>0,17</b>	<b>6 137</b>	<b>161,50</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>32 580</b>	<b>1,17</b>	<b>1 651</b>	<b>0,07</b>	<b>30 930</b>	<b>NS</b>
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	652	0,02			652	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-652</b>	<b>-0,02</b>			<b>-652</b>	
Impôts sur les bénéfices	5 149	0,19	-865	-0,04	6 014	-695,26
Report des ressources non utilisées						
Engagements à réaliser						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>26 779</b>	<b>0,97</b>	<b>2 516</b>	<b>0,11</b>	<b>24 264</b>	<b>964,41</b>
<b>Contribution volontaires en nature</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>Total des produits</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite						
Personnel bénévole						
<b>Total des charges</b>						

## *Règles et méthodes comptables*

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE

Exercice clos le 31/12/10

EURO

### Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Changements de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de cet exercice.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

---

• Logiciels	12 mois ou 3 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 ans

---

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

***Règles et méthodes comptables*****Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

**Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

**Actif immobilisé**

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>			
Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>	15 181		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.	16 369		17 336
Installations générales, agenct., améncts. dives	65 619		29 340
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 904		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL 3</b>	<b>145 893</b>		<b>46 676</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	13 156		15 483
<b>TOTAL 4</b>	<b>13 156</b>		<b>15 483</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>	<b>174 231</b>		<b>62 160</b>

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>				
	Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>			15 181	
	Terrains				
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agenct. et am. const.				
	Installations techniques matériel et outillage			33 706	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenct., amé- nagement divers			94 959	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & informatique			63 904	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances & acomptes				
	<b>TOTAL 3</b>			<b>192 570</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immobilisations financières	699		27 941	
	<b>TOTAL 4</b>	<b>699</b>		<b>27 941</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>	<b>699</b>		<b>235 693</b>	

**Amortissements**

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL 1</b>					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL 2</b>		6 692	7 984		14 677
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 923	7 090		9 014
Autres immobilisations corporelles	installations générales	8 069	15 278		23 348
	matériel de transport				
	matériel de bureau	29 290	8 810		38 100
	emballages récupérables				
<b>TOTAL 3</b>		<b>39 283</b>	<b>31 179</b>		<b>70 463</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)</b>		<b>45 976</b>	<b>39 163</b>		<b>85 140</b>

## Amortissements

**Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE**
**Exercice clos le 31/12/10**
**EURO**

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort.fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort.fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements <b>TOTAL I</b>							
Autres immob.incorporelles <b>TOTAL II</b>							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Ins.gales,agenc. et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations	Inst.gales, agenc. am.divers						
	Matériel de transport						
	Mat.bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
<b>TOTAL III</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>							
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>							
Total général non ventilé des dotations		Total général non ventilé des reprises			Total général non ventilé dotations + reprises		

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

*Echéances, créances et dettes*

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	27 941		27 941
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	639 985	639 985	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 600	1 600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	992	992	
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	70 405	70 405	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	259 094	259 094	
	Charges constatées d'avance	73 263	73 263	
<b>TOTAUX</b>		<b>1 073 283</b>	<b>1 045 342</b>	<b>27 941</b>
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

## Echéances, créances et dettes

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE

Exercice clos le 31/12/10

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	326 622	226 622	100 000	
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 255	36 255		
	Personnel et comptes rattachés	59 859	59 859		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	105 075	105 075		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	3 455	3 455		
	Taxe sur valeur ajoutée	101 136	101 136		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 716	14 716		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	113 104	113 104		
	Dettes représentatives de titres emp.				
	Produits constatés d'avance	608 956	608 956		
	<b>TOTAUX</b>	<b>1 369 179</b>	<b>1 269 179</b>	<b>100 000</b>	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

**Produits à recevoir**

Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE

Exercice clos le 31/12/10

EURO

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	228 956
Disponibilités	4 586
<b>TOTAL</b>	<b>233 543</b>

**Charges à payer****Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIPOLE****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 895
Dettes fiscales et sociales	100 794
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>115 689</b>

***Charges et produits constatés d'avance*****Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges / Produits d'exploitation	73 263	608 956
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>73 263</b>	<b>608 956</b>

*Annexe***Désignation: ASS ASSOCIATION LYON BIOPOLE****Exercice clos le 31/12/10**

EURO

**Engagements financiers****Rémunération des dirigeants et des bénévoles :**

Cette information n'a pas été fournie car cela reviendrait à publier la rémunération du seul cadre dirigeant de l'Association.

**DIF :** non évalué

**IDR :** non évalué compte tenu de l'ancienneté des salariés

<b>FONDS DE DOTATIONS, PRET ET AVANCE GLISSANTE</b>
---

**Fonds de dotation avec droit de reprise**

	au 31/12/2010
Bio Mérieux	100 000
Merial	100 000
Sanofi Pasteur	100 000
	<b>300 000</b>

Il s'agit des fonds de dotation des 3 membres fondateurs avec droit de reprise.

**Prêt de Becton Dickinson**

Becton Dickinson a octroyé un prêt de 100 000 € à l'Association remboursable sans intérêt.  
Ce prêt d'une durée initiale de 36 mois suivant la date de mise à disposition des fonds a été reconduit en 2009 pour une nouvelle durée de 36 mois.  
La mise à disposition des fonds a eu lieu le 24 mai 2006.

<b>SUBVENTIONS ET FONDS DEDIES</b>
------------------------------------

**Fonds dédiés**

néant

**Subvention d'exploitation à recevoir**

au 31/12/2010

Région Rhône Alpes	140 000
Grand-Lyon	35 000
FEDER ALPS BIOCLUSTER	3 934
METRO	13 000
DRIRE	37 023
Total	228 957

**Subventions d'exploitation utilisées**

au 31/12/2010

Grenoble Alpes Métropole	52 000
Conseil Général de l'Isère	10 000
Grand Lyon	208 917
Région Rhône Alpes	272 302
Département du Rhône	40 000
Ambassade de France	15 000
DGE FPTI	21 552
DGE INTERNATIONAL	22 000
AUTRES	31 615
DRIRE	300 000
Total	973 386

Les subventions ont été prises en compte convention par convention, indépendamment de leur date d'encaissement, en fonction du montant attribué au titre de l'année 2010.

Les charges de fonctionnement ont été prises en compte au fur et à mesure de leur engagement.

Aucune dotation aux fonds dédiés n'a été constituée.

**Subventions d'exploitation à reverser**

63 104